



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dérèglement climatique

Question au Gouvernement n° 3901

Texte de la question

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert.

M. François-Michel Lambert. Ma question, à laquelle j'associe ma collègue Jennifer De Temmerman, s'adresse à Mme la ministre de la transition écologique.

Madame la ministre, nous avons entamé hier l'examen du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. J'ai été frappé par le décalage entre l'autosatisfaction du Gouvernement, de la majorité, et le manque d'ambition de ce texte, relevé par tous les observateurs : même le Haut Conseil pour le climat s'est montré sévère. Vous évoquiez une « bascule culturelle globale »...

M. Fabien Di Filippo. Rien que ça !

M. François-Michel Lambert. ...qui ferait de l'écologie une réalité quotidienne, mais votre projet de loi omet de prendre en compte les spécificités territoriales, structurelles, de la France. Pourquoi ne changez-vous pas de paradigme afin de promouvoir enfin une écologie des territoires, une écologie qui parte d'en bas, des réalités ? Ainsi, notre pays gagne chaque année près de 200 000 habitants, soit l'équivalent de la population du Gers, et en quatre ans de celle de Marseille. Comment concevoir votre oubli de la démographie et de ses conséquences sur l'aménagement du territoire ? Par ailleurs, trop peu de mesures visent à s'attaquer à la mobilité désordonnée des marchandises : où est passée la stratégie France logistique 2025 ? Enfin, rien n'est prévu pour rééquilibrer les dynamiques territoriales, limiter les mobilités contraintes, améliorer le quotidien de nos concitoyens, réduire leur temps de trajet entre domicile et travail, développer des services publics de proximité, pour leur rendre la vie plus agréable et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe L.T.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Avant tout, jamais vous ne m'entendrez faire preuve d'autosatisfaction : quand on combat le changement climatique, on ne peut jamais être totalement satisfait. La lutte continue, encore et encore. Il faut être ambitieux et l'être toujours plus,...

M. Raphaël Schellenberger. Oh là là !

Mme Barbara Pompili, ministre. ...mais cela suppose d'être réaliste. Rien ne sert de prendre des mesures qui ne seront jamais appliquées afin d'éviter de graves problèmes sociaux.

M. Pierre Cordier. Elle a oublié son passé !

Mme Barbara Pompili, ministre. Nous en avons fait l'expérience lors de la crise des gilets jaunes, qui nous a rappelé que la question sociale était indissociable de la question climatique. C'est pourquoi, précisément, ce projet de loi rend la parole aux territoires concernant la gestion des espaces, l'artificialisation des sols, la circulation, notamment la création de ZFE – zones à faibles émissions – afin que les villes, enfin, soient moins polluées. D'autres dispositions permettront aux élus des régions et départements de travailler au développement des énergies renouvelables dans leur territoire. Ce sont eux qui l'organiseront désormais : cela ne pourra plus se passer sans une vaste concertation.

M. Pierre Cordier. C'était déjà le cas !

Mme Barbara Pompili, ministre. L'écologie, c'est « penser global, agir local » ; nous ne faisons pas autre chose dans ce texte. Cependant, je le répète, il faut toujours pousser son ambition plus loin : nous allons intervenir au niveau européen pour que nos entreprises qui font des efforts puissent être aidées, entre autres par un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Je pourrais en parler pendant des heures ! Ce projet de loi n'est pas l'alpha et l'oméga : il ne résoudra pas tout. À son sujet, d'ailleurs, le Haut Conseil pour le climat n'a pas considéré la politique globale. Nos émissions de gaz à effet de serre, nous les réduirons grâce à cette future loi, mais aussi grâce au plan de relance, qui consacre 30 milliards à la relance écologique, grâce à toutes les autres mesures, grâce au bonus écologique pour les gens qui veulent changer de voiture.

M. Fabien Di Filippo. Le malus rural !

Mme Barbara Pompili, ministre. Tout cela, qui ne figure pas dans le projet de loi, n'en contribuera pas moins à faire baisser ces émissions. Nous avons de la besogne, et je me réjouis d'être avec vous, pendant trois semaines, pour la faire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert.

M. François-Michel Lambert. Merci, madame la ministre, mais vous n'avez pas répondu à mes questions. Je persiste à dire que l'un des enjeux réside dans la croissance démographique et les déséquilibres entre territoires : nous n'avons perçu aucune stratégie en la matière. Pour le dire sur le mode humoristique, le cargo *Ever Given*, en obstruant le canal de Suez, aura davantage contribué que vos mesures à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Voilà la réalité : si l'on veut que les choses changent, il faut changer en profondeur. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LT.*)

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Lambert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3901

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 mars 2021](#)